

Annonce légale

PUBLICATION 06/08/2025
SUPPORT mesinfos.fr/affichesparisiennes
DEPARTEMENT 92-Hauts-de-Seine

RÉFÉRENCE L25800084

Par acte SSP du 16/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TRYPTIC formation

Objet social : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, de :

- Mener toute activité de formation, et notamment de formation professionnelle continue, de formation professionnelle initiale dont la formation supérieure par alternance, en lien avec le handicap et/ou à destination des professionnels du secteur du handicap, des personnes en situation de handicap ou de leur aidant ;
- Mener toute activité de conseil, d'ingénierie, d'accompagnement, de coaching et d'évaluations en lien avec les métiers du secteur du handicap ;
- Initier ou participer à des actions permettant d'améliorer l'information, la formation et l'insertion professionnelle de nouveaux collaborateurs aux métiers du secteur du handicap ;
- Développer tout moyen approprié à la poursuite de son objet social, notamment, par des études, des publications, des conférences, des séminaires, des colloques, la création d'outils de formation ;
- Mettre à disposition ou louer des espaces de travail ou de formation.

Et, d'une façon générale, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles de l'en faciliter la réalisation.

La Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

Siège social : Les Bureaux de la Colline 1 rue royale 92210 Saint-Cloud.

Capital : 50000 €

Durée : 99 ans

Président : M. VITRIER Yves, demeurant 11 rue du Ratrait 92150 Suresnes

Commissaire aux comptes Titulaire : CMS EXPERTS ASSOCIES, SAS au capital de 200000 €, ayant son siège social 11 rue roger bacon 75017 Paris, 328 014 360 RCS de Paris, représenté par M. Alexandre DROUIN, inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes.

Admission aux assemblées générales et droit de vote : Si la Société comporte plusieurs Associés, les Associés ont la compétence pour les décisions relevant de l'Associé unique visées à l'article 18 ainsi que les décisions pour lesquelles la loi et les présents statuts imposent une décision des Associés. Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier. Toutefois, dans tous les cas, le nu-proprétaire aura le droit de participer aux assemblées générales.

Clause d'agrément : Si la Société compte plusieurs Associés, la cession d'actions à un tiers ou au profit d'un Associé est soumise à l'agrément préalable de la Société. L'agrément résulte, soit d'une décision collective des Associés prise à la majorité de la moitié des actions plus une dans les conditions visées à l'article 19 des présents statuts, soit du défaut de réponse dans le délai d'un (1) mois à compter de la demande. En cas de refus

d'agrément du cessionnaire proposé, et à moins que le cédant décide de renoncer à la cession envisagée, les Associés non-cédants sont tenus, dans le délai de trois (3) mois à compter de la notification du refus, soit d'acquérir les actions dont la cession est envisagée, soit de les faire racheter par la Société qui devra les céder dans un délai de six (6) mois ou les annuler conformément aux dispositions de l'article L.227-18 du Code de commerce.
Immatriculation au RCS de Nanterre



Lien de publication

mesinfos.fr/consulter-greffe-tc/tryptic-formation-4b6e33527350219bd6862ca3a4a71a77ec752610